

ment leurs affaires, et nous faisons les nôtres; nous vendons notre vin, notre blé, nos étoffes et notre prose, sans qu'ils se mélangent de tous ces trafics. Quelle raison pourrions-nous bien avoir d'intervenir chez eux et de les tracasser?

Ils élèvent nos enfants, la belle raison! Ils n'élèvent, j'imagine, que ceux qu'on leur confie. Vous ne voulez point d'eux pour instituteur; ils ne viennent pas vous prendre vos fils de force. Ils n'agissent, après tout, que par persuasion. C'est à vous de ne pas vous laisser persuader, et si votre voisin est endoctriné par eux, c'est lui tout seul que la chose regarde.

Il est tout à fait libre de mettre son enfant aux jésuites, si tant est qu'il y ait des jésuites. Il faut de la tolérance pour tout le monde, même pour les jésuites. J'aurais compris qu'on les persécutât, en un temps où il n'était pas permis à tous les citoyens de s'unir et de former des associations. On ne pouvait leur permettre de jouir d'un droit qui se trouvait être alors un privilège.

Mais ces lois ont changé. Vous pouvez, en remplissant certaines prescriptions, former autant de sociétés qu'il vous plaira, et pour toutes sortes d'objets; de quel droit viendrait-on dissoudre la Société de Jésus et chasser du territoire français ceux qui en font partie?

C'est une des questions sur lesquelles on déraisonne le plus volontiers en France. Nous sommes toujours au temps de Voltaire écrivain. Candide :

Mangeons du jésuite! mangeons du jésuite! s'écrie, je ne sais où, un des héros du roman. Et depuis lors, on a toujours mangé du jésuite, et ceux qui ont mangé régulièrement et de bon appétit, s'en sont fait une grande réputation et beaucoup de millions de rente; et les esprits impartiaux qui refusaient de s'asseoir à la même table, étaient traités de jésuites eux-mêmes et l'on sait qu'il n'y a pas d'injure plus grave dans la langue.

Avec tout cela, on nous parle souvent des jésuites, mais on ne nous les montre pas.

A quels signes particuliers reconnaît-on un jésuite? On assure qu'il y en a dans le monde que nous ne voyons sans cesse. Je le vois bien, mais savez-vous? d'où le savez-vous? comment le savez-vous?

Les jésuites ne peuvent guère exercer d'influence que dans l'administration du catholicisme. Mais je vous demande un peu ce que cette question peut vous faire, à vous qui vivez de la vie laïque.

Ce sont eux qui se sont chargés de peser sur le concile et d'emporter le dogme de l'infailibilité du pape. Qu'ils l'emportent, si bon leur semble! Voilà un dogme qui nous est bien indifférent, par exemple! Le pape est déclaré infailible; et puis, après? Monseigneur Chigi, disent les journaux, a pris la peine de démontrer à l'Empereur que cela ne changerait rien aux relations du Saint-Père avec notre gouvernement.

C'était une peine fort utile. Le pape peut se faire déclarer tout ce qu'il voudra, infailible, impeccable; vicar de Dieu ou bien Dieu lui-même. Je m'en soucie comme le roi de Siam, qui se fait appeler, tous les matins et tous les soirs, souverain de l'Orient, de l'Occident, et premier roi du monde. Si ces qualifications lui peuvent être agréables, qu'il les prenne, et d'autres, et toutes celles qu'il voudra.

En quoi y sommes-nous intéressés? est-ce que nous n'en restons pas moins seuls maîtres chez nous?

Si toute leur influence ne va qu'à proclamer l'infailibilité du pape, laissons les faire. Il n'y aura dans le monde qu'un dogme de plus; ceux à qui il conviendra d'y croire, sont parfaitement libres, et je ne vois pas pourquoi nous leur ôterions ce petit plaisir qui ne nous coûte rien.

Un ami qui entre me dit: — Mais vous ne savez pas? Ce sont eux qui tiennent toutes les riches héritières, et on ne les épouse qu'avec leur permission.

Cela est possible, mais est-il bien indispensable de n'épouser que de riches héritières? Que ne vous mariez-vous tout simplement avec une bonne femme, que vous aimeriez de tout votre cœur, et près de qui vous n'auriez pas besoin, pour réussir, de l'aide des jésuites!

Si vous voulez, sans être fort riche vous-même, une femme dont la dot soit énorme, vous ne faites pas la preuve de sentiments bien délicats, et il ne vous en coûtera pas davantage de donner à ces bons pères, tous les gages qu'ils vous demanderont, sauf à vous, à n'exécuter aucune de ces promesses, quand vous aurez palpé la femme et l'argent.

Ils ne sont pas décidément si terribles.

Bemettions définitivement dans leur boîte à surprise ces diables noirs, qu'on en fait jaillir pour épouvanter les âmes faibles.

Nous avons tant d'autres soucis en tête, et de plus sérieux.

FRANCIQUE SARCEY.

Dernières nouvelles.

Le Gaulois publie ces dépêches :

Madrid, 4 mars, 10 heures 5 du soir.

Le duc de Montpensier a fait aujourd'hui son entrée à Madrid au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Il séjournera ici quelques jours et partira après pour Séville rejoindre sa famille avec laquelle il reviendra définitivement se fixer à Madrid.

La candidature gagne au trône chaque jour du terrain. — C. Z.

Bayonne, 4 mars, 5 h. 15, du soir.

Tous les réfugiés carlistes ont été interdits par les autorités françaises. Le général Elio et plusieurs autres chefs ayant résisté à cet ordre, ont été conduits à l'intérieur sous la surveillance de la police.

COMMERCE.

Havre, samedi.

(Dépêche de MM. Kahlé et Co, communiqué par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 800 balles; marché calme inchangé. Mai, 127.50, 128. Mai-juillet, dito.

Liverpool, marché calme inchangé. Recettes, 73,000 b.; expéditions totales, 54,000 b.

HAVRE vendredi 4 mars 1870. — Cotons : Le petit mieux d'hier a subsisté dans la soirée, il a même fait des progrès dans la matinée, car on a payé successivement 107 fr. pour Oomra, embarquement mars ou avril, et 110 fr. pour janvier ou février, 131 fr. 50 et 132 fr. 50 pour Louisiane mars, 130 fr. pour mois suivants jusqu'à juin inclusivement, et l'on ne trouvait même plus vendeurs ainsi.

Nous avions aussi une demande plus régulière pour la filature, à prix soutenus.

On est de nouveau plus froid, cette après-midi, en clôture, il y a plutôt de la faiblesse aussi bien pour disponible, que terme ou livrable.

On a fait du Louisiana flottant à 131 fr. pour barylow middling, et une partie de bon low middling en magasin a été laissée à 136 fr.

Les ventes notées à quatre heures vont à 4258 b.

Laines. — Après la vente, il a été noté de gré à gré 42 b. Monte-Video, suint, au beaux prix de 6 fr. 20 le kil.

Bourse de Paris du Samedi 5 Mars 1870

Rente 3 p. 0/0 74.45
id. 4 1/2 p. 0/0 105.25

Ville de Roubaix

Cours public de chimie.

Lundi 7 Mars à 8 h. 1/4 du soir.

COCHENILLE.

Historique, culture et récolte de la Cochenille. Cochenilles du commerce; leurs valeurs relatives en peinture.

Cours public de Physique

Mercredi 9 Mars, à 8 h. 1/4 du soir.

Découverte de l'Electro-magnétique. — Loi des actions électro-magnétiques. Action d'un courant sur le magnétisme terrestre.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Dimanche 9 mars 1870

L'Espion du grand monde, drame en cinq actes du Théâtre de l'Ambigu tiré du roman de M. de St Georges par MM. de St Georges et Th. Anne.

La queue du diable, grand vaudeville fantastique en trois actes du Théâtre de l'Ambigu par MM. Clairville et Jules Cordier.

On commencera à 6 heures 1/2

Lundi 7 mars 1870.

Roubaix historique et industriel, revue locale en trois actes et neuf tableaux, par M. X., musique arrangée, par M. Tavernier

Les forfaits de Pipermout, vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures

Incassant REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE au bénéfice de M. Calliste.

ÉTAT CIVIL DE ROUBAIX.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

27 février. — Louis Leleu, 34 ans, professeur de musique, et Laurent Ecrepont, 27 ans, négociante. — Désiré Vandercruyssen, 26 ans, garçon pâtissier, et Rosalie Vanlerbergh, 35 ans, couturière. — Edouard Boquet, 26 ans, tisserand, et Charlotte Destombes, 30 ans, tisserande.

MARIAGES.

26 février. — Benoit Labroy, 31 ans, peintre en bâtiments, et Elodie Fremaux, 23 ans, sans profession. — Charles Vandeveld, 22 ans, tisserand, et Marthe Schampheleere, 24 ans, tisserande. — Emile Gouquier, 28 ans, comptable, et Victoire Gouquier, 23 ans, tailleur.

28 février. — Jules Rose, 29 ans, apprêteur, et Marie Soye, 22 ans, piquière. — Félix Rawart, 21 ans, apprêteur, et Maria Catalain, 23 ans, rattacheuse. — Adolphe Colivet, 50 ans, sous-officier en retraite, et Virginie Flament, 43 ans, sans profession.

Jean Fassin, 32 ans, fleur, et Adeline Lecomte, 29 ans, rattacheuse. — Adolphe Leclercq, 23 ans, ourdisseur, et Maria Frady, 23 ans, bobineuse. — Floris Vanherpe, 22 ans, tisserand, et Alphonsine Desfontaine, 29 ans, tisserande. — Jean-Baptiste Vanweylenberg, 21 ans, laveur de laines, et Marie Fynaerts, 27 ans, peigneuse de laines.

Alfred Bonte, 37 ans, ourdisseur, et Natalie Malfait, 33 ans, journalière. — Ferdinand Vreulx, 23 ans, ouvrier ferblantier, et Marie Vandebussche, 18 ans, piquière. — Jean-Baptiste Helens, 22 ans, journalier, et Palmyre Siersack, 20 ans, journalière. — Jean-Baptiste Declercq, 26 ans, mécanicien, et Antoinette Masereel, 26 ans, journalière.

Louis Moulin, 38 ans, tisserand, et Virginie Demiereleer, 22 ans, journalière. — Charles Witme, 23 ans, cordonnier, et Sophie Degrevet, 22 ans, tisserande. — Pierre Vanmaerck, 28 ans, laveur de laines, et Marie Duprez, 24 ans, journalière. — Pierre Peeters, 28 ans, ajusteur, et Marie Vandergaeten, 24 ans, ménagère. — Pierre Flaman, 41 ans, tisserand, et Amélie Autru, 52 ans, couturière. — Jean-Baptiste Ghislain, 41 ans, ouvrier teinturier, et Charlotte Jonbart, 47 ans, journalière. — Pierre Desbarbieux, 24 ans, tisserand, et Léonie Desmazures, 21 ans, tisserande. — Félix Vanekhoudt, 29 ans, journalier, et Colette Crits, 28 ans, journalière. — Pierre Vanmolleket, 28 ans, emballer, et Thérèse Verwaert, 29 ans, journalière. — Victor Pommelaere, 31 ans, tisserand, et Marie Goeman, 24 ans, tisserande. — Julien Renaux, 29 ans, ourdisseur, et Delphine Genty, 25 ans, couturière. — Ferdinand Debacker, 25 ans, lithographe, et Marie Dumery, 23 ans, journalière. — Bernard Minne, 23 ans, déboureur, et Marie Tourré, 24 ans, journalière. — Aloïse Daelman, 23 ans, tisserand, et Antoinette Vandevoorde, 22 ans, tisserande. — Séraphin Haecq, 28 ans, tisserand, et Adolphe Fordeyn, 21 ans, tisserand. — Bernard Poulin, 59 ans, déboureur, et Catherine Depauw, 51 ans, journalière. — Lévin Lefèvre, 25 ans, tisserand, et Sidonie Liévin, 22 ans, journalière. — Julien Vanleguehaghe, 29 ans, tisserand, et Clémence Vandennecke, 23 ans, tisserande. — Edmond Debuenna, 46 ans, apprêteur, et Clémentine Prez, 30

ans, femme de chambre. — Jean-Baptiste Wilfart, 28 ans, comptable, et Zénaïre Verwersch, 29 ans, journalière. — Gérard Vanderstuyt, 26 ans, tisserand, et Philomène Priau, 21 ans, tisserande. — Léon Florin, 26 ans, ourdisseur, et Hortense Labins, 20 ans, bobineuse. — Louis Florain, 29 ans, tisserand, et Catherine Lepers, 25 ans, bobineuse. — Anatole Dangremont, 28 ans, charbon, et Barbe Bolp, 38 ans, cuisinière. — Jean-Baptiste Bely, 29 ans, mécanicien, et Philomène Sobrie, 25 ans, journalière. — Henri Dutha, 26 ans, ourdisseur, et Maria Tiberghien, 23 ans, bobineuse. — Constant Druart, 31 ans, lamier, et Flore Bogaert, 26 ans, journalière. — Arthur Seigner, 25 ans, journalier, et Clémence Duchene, 20 ans, journalière. — Louis Gronier, 23 ans, tourneur en fer, et Philomène Dejaeger, 25 ans, journalière. — Victor Fougues, 28 ans, tisserand, et Célerine Malfait, 27 ans, tisserande. — Léonard Deteavernier, 30 ans, menuisier, et Maria Lemaire, 22 ans, journalière.

CHEMIN DE FER DE LILLE A VALENCIENNES

SOCIÉTÉ ANONYME
Au Capital de CINQ MILLIONS de Francs en Actions libérées

SOUSCRIPTION

à
20,000 OBLIGATIONS DE 500 FRANCS
Dont la création a été autorisée par Lettre Ministérielle du 20 Janvier 1870

Ces Obligations sont remboursables à 500 fr. PAR VOIR DE TIRAGES

Elles rapportent 15 francs l'an par coupons semestriels de 7 fr. 50, payables le 1^{er} Février et le 1^{er} Août, à PARIS et à LILLE.

PRIX D'ÉMISSION : 305 FRANCS
Avec jouissance du 1^{er} Février 1870

VERSEMENTS : } 50 francs en souscrivant,
} 255 francs à la répartition,
contre remise des Obligations définitives au Possesseur.

Les Souscripteurs auront la faculté de verser seulement 55 francs à la répartition, et de verser le solde aux époques ci-après :

100 francs le 10 Avril,
100 francs le 10 Juin.

Les Souscripteurs qui useront de cette faculté auront à payer des intérêts de retard à raison de 5 % l'an, qui seront comptés à partir du 10 Mars.

La Souscription sera ouverte les lundi 7 et mardi 8 mars.

à Roubaix, chez MM. JULES DECROIX VERNIER VERLEY et Co

Le chemin de fer de Lille à Valenciennes est presque entièrement construit. Il doit être mis en exploitation au mois de Juillet prochain.

Voir la notice sur cette ligne, qui se distribue dans les bureaux de Souscription. 9802

BOURSE DE PARIS. — 4 Mars 1870.

VALEURS AU COMPTANT ET À TERME.		PREMIER COURS	DERNIER COURS	Obligations.		Précédente clôture	Dernier COURS	Obligations.		Précédente clôture	Dernier COURS	VALEURS AU COMPTANT.		Précédente clôture	Dernier COURS
3 1/2	74 35	74 35	74 35	Trésor, r. 200, int. 20 fr. 1/2, juillet	405	402 50	Bourbonnais, juillet	329	319 50	Caisse Mirb.	35 50	36 50	Autrichiens 1855 5 0/0	100	100
3 1/2	74 40	74 40	74 40	Seine, r. 200, int. 10 fr. 1/2, id.	335 50	334 50	Méditer. 1852-55, gar. id.	315	310	Sous-Comptoir des Entrepren.	162 50	163 00	id. 1865, 5 0/0	100	100
3 1/2	74 45	74 45	74 45	Ville de Paris 1855 5 0/0, 1000 id.	1331	1331	Nord, id.	312	310	Comptoir Naud (Bonnard)	40	41	Emprunt d'Autriche 1860	100	100
3 1/2	74 50	74 50	74 50	id. 1855-60 3 0/0, r. 500 j. sep.	470	470	Orléans, id.	312 50	310	Crédit Lyonnais	513 75	517 50	Emprunt hongrois 1867	100	100
3 1/2	74 55	74 55	74 55	id. 1865 4 0/0, r. 500 j. sept.	526	526	Victor-Emmanuel, gar. oct.	331	336	Sous-Comptoir de commerce	260 00	268 50	Emprunt égyptien 1866	100	100
3 1/2	74 60	74 60	74 60	id. 1869 3 0/0 4 0/0	607 50	606 50	id. 1863, id.	338 00	338 75	Crédit foncier suisse	495	495	Emprunt turc 1865	100	100
3 1/2	74 65	74 65	74 65	Ville de Bordeaux, id. fr.	93	93	Grand-Central, juillet	335 00	335 00	Crédit rural	494 75	495	Obligations municipales	227 00	238
3 1/2	74 70	74 70	74 70	id. 1869 3 0/0	103	103	Genève 1855, id.	331 00	331	Docks de Saint-Ouen	130	130	Emprunt russe 1867	100	100
3 1/2	74 75	74 75	74 75	id. id. 1869	42	42 50	id. 1837, id.	310 35	310	Docks de Marseille	480 00	470	Emprunt italien 1868	100	100
3 1/2	74 80	74 80	74 80	Ville de Roubaix, id.	42	42 50	Lyon 3 0/0, id.	337	338 50	Magasin général	465 00	465	Emprunt grec 1868	100	100
3 1/2	74 85	74 85	74 85	id. de Bruxelles, int. 3 fr. sept.	163 75	162 75	Lyon-Fusion, juillet	339 15	339 25	Compagnie générale des Eaux	510	510	Emprunt grec 1869	100	100
3 1/2	74 90	74 90	74 90	Fonctions à 0/0 j. nov.	510 50	517 50	id. 1866, id.	337 50	338	Compagnie des Télégraphes	400 00	400	Emprunt grec 1870	100	100
3 1/2	74 95	74 95	74 95	id. id. id.	103 50	103	Ouest, g. par l'Etat, juillet	340	319 50	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1871	100	100
3 1/2	74 100	74 100	74 100	id. id. 1869	511	511	Lille à Béthune, id.	305	304	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1872	100	100
3 1/2	74 105	74 105	74 105	id. 6 0/0	512 50	512	Médoc, id.	305	305	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1873	100	100
3 1/2	74 110	74 110	74 110	id. id. id.	513 50	513 50	Cisors-Pont-de-l'Arche, id.	307	307 50	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1874	100	100
3 1/2	74 115	74 115	74 115	id. id. id.	514 50	514 50	Cisors-Vernon, oct.	305 50	305 50	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1875	100	100
3 1/2	74 120	74 120	74 120	id. id. id.	515 50	515 50	Perpignan-Prades, juillet	306 50	306 50	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1876	100	100
3 1/2	74 125	74 125	74 125	id. id. id.	516 50	516 50	Midi, g. par l'Etat, id.	310 00	310 50	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1877	100	100
3 1/2	74 130	74 130	74 130	id. id. id.	517 50	517 50	Est, g. par l'Etat, juin	340	340	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1878	100	100
3 1/2	74 135	74 135	74 135	id. id. id.	518 50	518 50	Ardenne, g. p. l'Etat, juil.	337	338	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1879	100	100
3 1/2	74 140	74 140	74 140	id. id. id.	519 50	519 50	Lille à Béthune, id.	335	337 50	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1880	100	100
3 1/2	74 145	74 145	74 145	id. id. id.	520 50	520 50	Bessèges, oct.	338 50	338 25	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1881	100	100
3 1/2	74 150	74 150	74 150	id. id. id.	521 50	521 50	Charleville, oct.	339	339	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1882	100	100
3 1/2	74 155	74 155	74 155	id. id. id.	522 50	522 50	Vendée, id.	339 50	339 50	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1883	100	100
3 1/2	74 160	74 160	74 160	id. id. id.	523 50	523 50	Romains, id.	340	340	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1884	100	100
3 1/2	74 165	74 165	74 165	id. id. id.	524 50	524 50	Lombards, juillet	340 50	340 50	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1885	100	100
3 1/2	74 170	74 170	74 170	id. id. id.	525 50	525 50	Saragossa, id.	341	341 50	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1886	100	100
3 1/2	74 175	74 175	74 175	id. id. id.	526 50	526 50	Pampelune, id.	341 50	341 50	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1887	100	100
3 1/2	74 180	74 180	74 180	id. id. id.	527 50	527 50	Nord de l'Espagne, id.	342	342 50	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1888	100	100
3 1/2	74 185	74 185	74 185	id. id. id.	528 50	528 50	Portugais, id.	342 50	342 50	Compagnie des Chemins de fer	400 00	400	Emprunt grec 1889	100	100
3 1/2	74 190	74 190	74 190	id. id. id.	529 50	529 50</									